voté CFVU 08/07/2025

Modèle 2024-2025

Composante :	***UFR SIMONE VEIL - Santé***
Adopté par le conseil de composante le :	***26/06/2025***
Adopté par la CFVU en date du :	

Régime d'inscription :

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2025/2026

Licence 2ème année
Intitulé de la mention : Sciences pour la Santé
Intitulé du parcours type (si existant) : Rééducation - réadaptation

Dispositions particulières :

VALIDATION DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE :
Obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE, y compris les UE libres. Une absence à l'examen entraîne l'attribution d'une note égale à 0 à l'UE correspondante.

COMPENSATION ET CAPITALISATION :
Il y a compensation entre les UE pour valider l'année.
Si l'étudiant obtient la moyenne au 1er semestre, l'ensemble des UEs non validées du 1er semestre sont compensées; si l'étudiant obtient la moyenne au 2eme semestre, l'ensemble des UEs non validées du 2eme semestre sont compensées ; si l'étudiant obtient la moyenne sur l'année, l'ensemble des UEs non validées de l'année sont compensées.
Chaque UE validée reste validée. Lors d'un redoublement l'étudiant ne pourra pas repasser une UE validée au préalable, sauf s'il en a fait la demande auprès de la scolarité dans le délai réglementaire après la publications des résultats.

EXAMENS ET DELIBERATION :
Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté au CFVU.
Examens semestre 1 / 1ère session : en décembre / janvier
Examens semestre 2 / 1ère session : en avril / mai

MODALITES DE LA SESSION 2 :
L'étudiant est attendu aux épreuves de 2nde session pour les UEs non compensées dans lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20 en 1ère session.
Si l'étudiant est absent à l'examen de la 2nde session, la note de 1ère session est conservée.
Les notes obtenues à la 2nde session remplacent automatiquement celle de la 1ère session pour le calcul de la moyenne même si la note obtenue est inférieure à celle de la 1ère session
Les règles de compensation de 2nde session sont identiques à celles de la 1ère session.
Examens : 2ème session : en juin / juillet

RESULTATS :
Les notes et résultats de chacune des UE sont publiés après la délibération, par voie d'affichage, sur la plateforme numérique de l'université ou sur l'ENT.
A l'issue de la 1ere ou 2nd session de la LAS2RR l'étudiant est :
Admis s'il a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des 2 semestres.
Il pourra être classé dans une filière de santé (MEDECINE, PHARMACIE, MAIEUTIQUE et ODONTOLOGIE) s'il candidate à une ou plusieurs filières de santé, s'il obtient les 10 ECTS de la Mineure SANTE et ses 60 ECTS de la LAS2RR.NB: Les étudiants devront valider la mineure Santé et la Majeure de manière indépendante.
Les UE des deux composantes ne se compensent pas et il n'existe pas de mutualisation des résultats obtenus. Les notes des UE de stage ne sont pas comptabilisées dans le classement pour MMOP, mais la validation des ECTS correspondants est indispensable pour valider la majeure.
Les notes de l'UE "Pratique Geste" valant 13 ECTS ne sont pas comptabilisées dans le classement pour MMOP, mais la validation des 60 ECTS reste un prérequis pour candidater en MMOP.
Il pourra être classé dans la filière MASSEUR-KINESITHERAPIE s'il obtient ses 60 ECTS de la LAS2RR.
Tout besoin de rattrapage en 2eme session ne permettra pas à l'étudiant d'être classé dans une filière de santé (MEDECINE, PHARMACIE, MAIEUTIQUE et ODONTOLOGIE).

STAGE :
L'étudiant devra effectuer plusieurs stages d'une durée totale de 6 semaines sous la direction d''un tuteur MASSEUR-KINESITHERAPEUTE (formation partenaire de l'UFR SIMONE VEIL Santé).
L'étudiant devra lui-même procéder à la recherche des terrains de stage et une convention de stage sera obligatoirement signée par toutes les parties avant le démarrage du stage.
En cas de non validation d'un stage lors de la 1ere session, l'étudiant pourra renouveller son stage en 2ème session.

Les Ues libres permettent la validation de 3 ECTS supplémentaires mais ne compensent aucune autres UEs. Elles ne permettent pas de valider l'année de LAS 2RR et/ou de passer en année supérieure et/ou d'accéder à une filière de Santé.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires						ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances											
							Présentiel				Distanciel				1ère session						2nde chance					
															Type de contrôle						Type de contrôle					
															Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres			
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD	Total horaire			%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
	S1-S2	**BCC 1 - Santé publique et sciences humaines**																								
	S1-S2	Santé publique	Public Health	UE Obligatoire	Marie HERR		30	0	0	30	0	30	3				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S2	Anthropologie	Antropology	UE Obligatoire	Philippe CHARLIER		20	0	0	20	0	20	2				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	**BCC 2 - Sciences biomédicales**																								
	S1-S2	Biomecanique	Biomechanics	UE Obligatoire	Fabien BILLUART		45	0	0	45	0	45	5				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1	Hygiène	Hygiene	UE Obligatoire	Fabien BILLUART		5	0	0	5	0	5	1				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	Généralité en orthopédie et traumatologie	Introduction in Orthopaedics and Traumatology	UE Obligatoire	Fabien BILLUART		10	0	0	10	0	10	1				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	**BCC 3 - Sciences du mouvement**																								
	S1-S2	Physiologie	Physiology	UE Obligatoire	Eric AZABOU/Céline BONNYAUD		25	0	0	25	0	25	3				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	Anatomie (MI)	Anatomy (LL)	UE Obligatoire	Marjorie SALGA/Arnaud CERIOLI		45	20	0	65	0	65	7				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	Cinésiologie	Kinesiology	UE Obligatoire	Céline BONNYAUD		40	0	0	40	0	40	4				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	**BCC 3 - Recherche et méthodes**																								
	S1-S2	Théories, modèles, méthodes et outils	Theories, Models, Methods and Tools	UE Obligatoire	Fabien BILLUART		40	0	0	40	0	40	4				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	Méthodes de travail et de recherche	Working and Research Methods	UE Obligatoire	Charles JOUSSAIN		10	10	0	20	0	20	3				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	Langue anglaise professionnelle	English	UE Obligatoire	Samuel POUPLIN		0	12	0	12	20	32	3				100%	écrit + présentiel TD + Oral (grille)			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	**BCC 4 - Professionnalisation et pratique**																								
	S1-S2	Sciences de l'ingénieurs en santé	Health Engineering Sciences	UE Obligatoire	Fabien BILLUART		40	0	0	40	0	40	5				100%	écrit			100%	écrit (support numérique ou papier)		
	S1-S2	Stage	Internship	UE Obligatoire	Céline BONNYAUD								6		50%	Rapport tuteur	50%	Mémoire			100%	Oral		
	S1-S2	Pratique Gestes	Practice	UE Obligatoire	Fabien BILLUART		0	0	130	130	0	130	13				100%	Pratique			100%	Pratique		
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative		UE libre	Sébastien Floquet		4				10	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 (semestre 1 à semestre 6) Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4 (semestre 1 à semestre 4)	Semestre pair et impair	Théorie et pratique des activités physiques et sportives		UE libre	Emmanuel VILLARET			18					3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)		
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie niveau 1 et niveau 2, média-radio, histoire de l'art)		UE libre	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo 1 et 2 / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo 1) et 15 niv 2 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3		100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
			Total heures maquettes				**310**	**42**	**130**	**482**	**20**	**502**	**60**													
			Total heures étudiant																							